

La Toussière 1916 m



Le sommet vu du hameau de la Caire.

MASSIF : Diois_Baronnies **CARTE : IGN 3237 OT**



ITINERAIRE :

De Grenoble en direction de Sisteron passer le col de lus La Croix-Haute, descendre sur le village,, environ 1 km après la gare, prendre la petite route à droite qui passe sous le chemin de fer, un panneau indique la Caire, se garer sur le petit parking à l'entrée du hameau à 1000 m.

Prendre la piste juste avant le petit pont (ou se trouve une fontaine) qui monte en direction de l'ouest, panneau indiquant le col de Navite, balisage à la peinture jaune et verte, à 1120 m la piste se termine, laisser le sentier à main gauche, ce sera celui du retour et continuer en direction du col de Navite, on passe près d'un ancien château "Ruines des Templiers". A 1244 m on quitte le sentier qui monte a Toussièrette pour prendre celui à main gauche qui nous amène au col à 1395 m m. De là, vers le panneau du col et à une fourche, on abandonne le sentier pour partir dans la pente on entre rapidement dans la forêt, à 1430 m on croise une piste (récente) pour engin forestier, puis à 1540 m on sort du bois pour monter toujours droit dans la pente sur le petit mamelon côté 1743 m sur *IGN*. La crête permettant de monter au sommet s'étend devant nous, certains passages mêlant prairie et rochers paraissent difficiles mais une fois dessus tout ce passe sans difficulté, jusqu'à arriver au sommet à 1916 m. De là continuer sur la crête qui part en direction de l'ouest, puis piquer plein est, on descend en prairie en direction de 2 cabanes que l'on aperçoit plus bas sur un genre de col que l'on atteint à 1650 m.

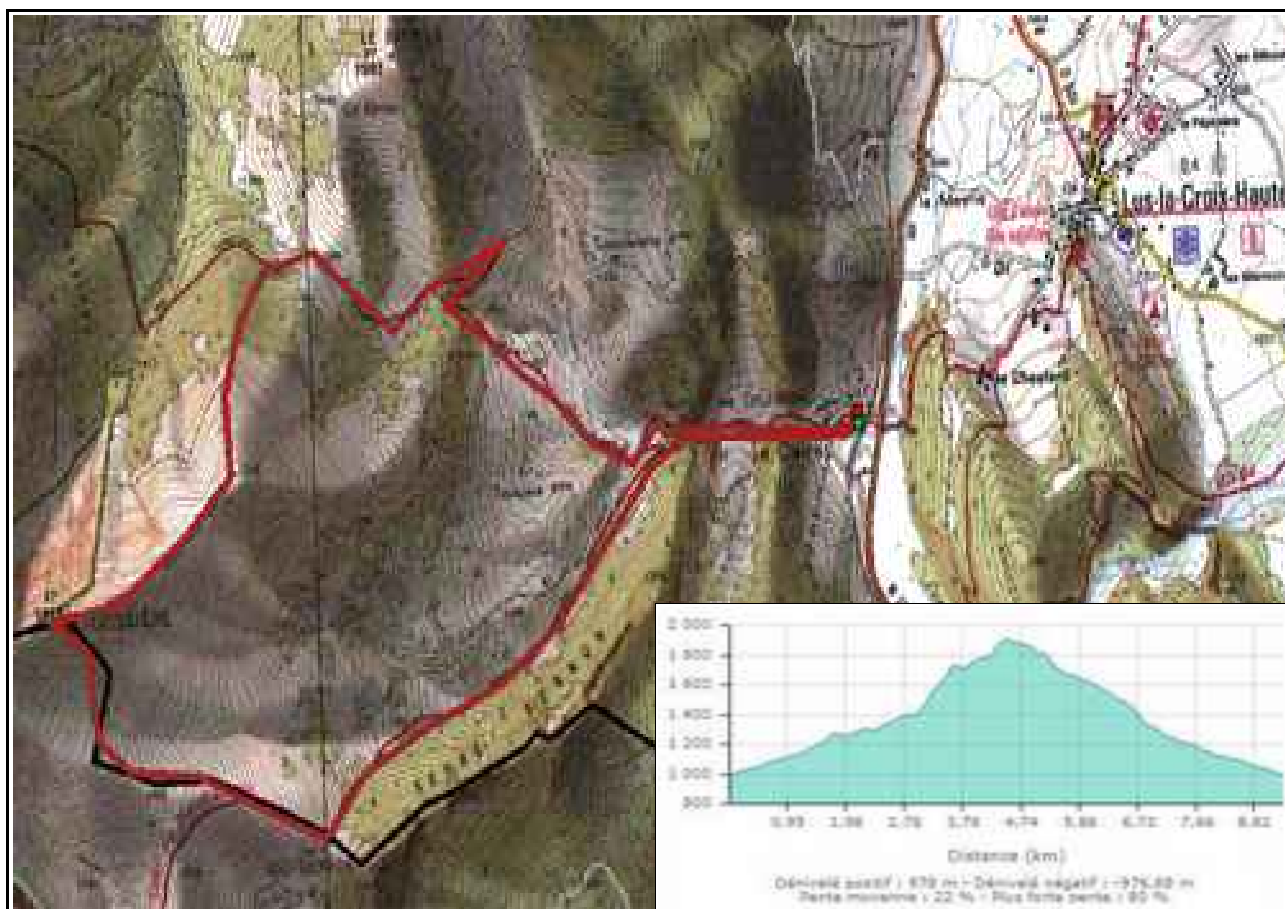
De là on pique vers un autre genre de col, situé sous le Roc Bernon à 1490 m. On est arrivé sur le GR 94 on va pouvoir descendre dans le vallon plein nord pour les

La Toussière 1916 m



gorges de la Toussière, en bas desquelles on retrouve la piste utilisée lors de la montée.

HEBERGEMENT : Rien de répertorié



Itinéraire boucle 9 km, 980 m de dénivelé.



Le Dévoluy vu du sommet.

Octobre 2017